

COMPTE RENDU

SÉANCE DU LUNDI 15 MARS 2021.

Présents: ROY Nicole, GIRAUD Jacky, DENIS Ludovic, MASSET Nicole, VERGNAUD Didier, TOLLIS Eddy, LAVAUD Jean-Paul, ROBIN Sébastien et DUDOGNON Stéphane.

Excusés: CATALA Hervé, HALOCHE Sylvie (donne pouvoir à Robin Sébastien), LAVENAT Dominique et AUTIN Cyril.

Absente: FORT Sonia.

Tarifs de la cantine et de la garderie:

Un repas enfant: 2.70 €

Un repas adulte: 5.10 €

Garderie le matin: 1.00 €

Garderie le soir: 1.00 €

Révision des attributions de compensation suite au transfert de la gestion des eaux pluviales:

La commune recevra 2 096.00 € en fonctionnement et 4 192.00 € en investissement.

Compte administratif 2020 et affectation du résultat:

Résultat de fonctionnement: 358 007.22 €

Solde de la section d'investissement: 22 714.40 €

Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté): 358 007.22 €

Compte 001 (excédent d'investissement reporté) 22 714.40 €

Le compte de gestion 2020 est voté.

Vote des subventions aux associations:

- Croix Rouge: 60.00 €

- Association des parents d'élèves Bassac/Triac Lautreait: 415.00 €

- Coopérative scolaire de Triac: 415.00 €

- Coopérative scolaire de Bassac: 415.00 €

- Restos du coeur de la Charente: 60.00 €

- Donneurs de sang de Jarnac: 60.00 €

- Association des paralysés de France (délégation Charente): 20.00 €

- Banque alimentaire de la Charente: 60.00 €

- GRAHT (Groupe de recherches archéologiques et historiques Tolvère): 200.00 €

- Amicale des sapeurs pompiers de Jarnac: 50.00 €

- Association Les 3 coups de Jarnac: 3 000.00 €

TOTAL = 4 755.00 €

Souscription à l'option "sauvegarde 321" de l'agence technique départementale de la Charente:

Cotisation annuelle: 750 € pour sauvegarder toutes les données informatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Affiché le 23/03/2021

Le Maire, Nicole ROY

